



FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

N° 157 – novembre 2009

2008ISSN 1240 - 344X

A PROPOS DU RAPPORT ORY-LAVOLLÉE

La Fédération Française de Généalogie vous fait part de ses observations concernant ce rapport qui fait l'actualité généalogique du mois de novembre.

Il nous semble nécessaire de préciser d'emblée quelques points.

Un rapport commandé par un ministre énumère des propositions qui sont ou ne sont pas avalisées par ce même ministre. Elles ne sont éventuellement applicables qu'après avoir fait l'objet d'une circulaire ou d'un arrêté ministériel.

Ce rapport ORY ne concerne pas que les archives, mais l'ensemble des données publiques culturelles (livres, photographies, documents audiovisuels, sonores, cartes, plans, etc.).

Avant de prendre position pour ou contre ce rapport, il nous semble nécessaire de recommander à chacun la lecture de l'ensemble du rapport (plus de 71 pages) et non de se contenter d'extraits.

Dans quel but ce rapport a-t'il été demandé par le ministère ?

Une directive européenne du 17 novembre 2003 transposée en droit français, met en œuvre le principe de libre réutilisation des données publiques culturelles, c'est-à-dire l'usage, par des tiers, d'informations numérisées produites ou détenues par les services de l'état.

Le ministère a le désir d'encadrer l'utilisation, la diffusion et la réutilisation des données notamment par les éditeurs en ligne.

Les généalogistes amateurs seraient-ils pénalisés ?

Non, dans le contexte d'une réutilisation non commerciale des données numériques libres de droits, une licence « clic » gratuite sera proposée au chercheur qui l'informerait de ses obligations sur le site culture.fr et celui des différentes archives.

Un principe absolu doit présider à toute mise à disposition de contenus numériques à un producteur : la non exclusivité.

Pourquoi la Fédération Française de Généalogie n'a-t'elle pas participé au groupe de travail ?

Le but de la commission étant de définir et de réglementer la réutilisation commerciale des données, la F.F.G., représentant des associations non professionnelles, n'avait pas déontologiquement à participer à ce débat où étaient présentes, à côté des représentants des institutions de l'Etat, des sociétés commerciales.

L'intervention de la Fédération française de généalogie :

Au cours du Conseil Supérieur des Archives qui s'est tenu le 26 novembre en réponse aux questions de Michel Sementery, le Ministre de la Culture a confirmé l'engagement de l'Etat :

- d'assurer un accès libre aux documents d'Archives ;
- d'exiger qu'une copie des numérisations effectuées par des sociétés privées soit mise gratuitement à la disposition des chercheurs sur le site des archives concernées.

Le ministre a précisé qu'il n'y aura pas de délivrance de licence exclusive.

Michel SEMENTERY

LES RENDEZ-VOUS DE LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

12 décembre 2009	Les Assises de la Généalogie	CISP - 75012 Paris
14 janvier 2010	Réunion de Bureau	Tour Essor - Pantin
18 février 2010	Réunion de Bureau	Tour Essor - Pantin
18 mars 2010	Réunion de Bureau	Tour Essor - Pantin
15 avril 2010	Réunion de Bureau	Tour Essor - Pantin
24 avril 2010	Conseil d'Administration	Tour Essor - Pantin
12 juin 2010	Elections des administrateurs des collèges	Lieu à déterminer
12 juin 2010	Assemblée générale	Lieu à déterminer
26 juin 2010	Conseil d'administration (renouvellement du Bureau)	Tour Essor - Pantin
23 octobre 2010	Conseil d'administration	Tour Essor - Pantin

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et du contenu de celles que vous organisez.

Rencontres Généalogiques 5-6/12/2009 Tarbes (65)
Organisées par l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain, salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tarbes - Place Jean Jaurès : http://www.egmt.org
Inauguration de la Maison de la Généalogie du Limousin 05/12/2009 - LIMOGES (87)
Organisée par Le Cercle Généalogique de la Marche et du Limousin au 54 rue Pierre et Marie Curie
Les Assises de la Généalogie 12/12/2009 Paris (75)
Organisées par la FFG - Sur le thème : recherches généalogiques en Europe.
Portes Ouvertes sur la Généalogie 6-7/02/2010 Brie Comte Robert
Organisées par L'Association Généalogique de Brie Comte Robert (AGBCR) à la salle des fêtes "Le Safran". Renseignements : 06 63 80 08 35 ou xeuven2@wanadoo.fr
7^{èmes} Journées Inter-cercles 13/02/2010 Lagny (77)
Organisées par le Cercle généalogique de la Brie - Salon d'honneur et galerie des Adjoints, Mairie de Lagny de 10 h à 18h - contact : lagnycqb@free.fr
Congrès de l'UGBH 29-30/05/2010 Landivisiau (29)
Organisé par le Centre généalogique du Finistère, antenne de Morlaix - contact cqfmx@wanadoo.fr
XXIX^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique 12-17/09/2010 Stuttgart (Allemagne)
Organisé par PROHERALDICA, Deutsche Forschungsgesellschaft für Heraldik und Genealogie mbh (Julius-Hölder-Str 45,D-70597 Stuttgart) et Wappen-HEROLD, Deutsch Heraldische Gesellschaft e.V. (Hauffstr. 35,D-72622 Nürtingen).
XXI^e Congrès national de généalogie 3-5/6/2011 Roubaix (59)
Organisé par l'Union des Cercles Généalogiques d'Entreprises - courriel : congresffgroubaix2011@orange.fr site : http://www.ucge.free.fr

ACTION FÉDÉRALE

□ **3^{èmes} Assises de la Généalogie à Paris : 12 décembre 2009, de 9h à 18h - CISP - 6, avenue Maurice Ravel - 75012 PARIS**

Programme : la recherche généalogique dans les pays frontaliers : Allemagne (Georg Schmetz, cheminot allemand), Belgique (Christophe Drugy), Italie (Marc Margarit), Espagne (Valérie Franco-Courtillet). Pascal Évin, des Archives nationales, communiquera sur l'application de la nouvelle loi.

Événement

Le nouveau Bigenet arrive

Bigenet 2, c'est déjà du passé. A partir du 1^{er} janvier 2010, Bigenet 2 laissera la place à Bigenet 3, une nouvelle présentation, de nouveaux types de recherches et des réponses plus rapides. Plus d'informations sur le groupe de discussion Bigenet.

□ Information sur la gestion du fonds documentaire par codes-barres au Loiret Généalogique :

Initié par le Gâtinais Généalogique en région Centre, la gestion des bibliothèques de cercle par l'utilisation d'un code-barres sur les nouvelles cartes de nos adhérents a été mise en place en 2009 par le Loiret Généalogique.

Écoutons le président Xavier Guyot :

« En parallèle ont été posés des codes-barres sur les livres et autres brochures de notre bibliothèque et surtout les tables/relevés-papier (BMS, NMD, Notaires...) que nous laissons consulter pendant nos permanences ou même nos expositions.

Gérant cela avec une "douchette" (et un ordinateur), nous sommes prêts à nous transformer en caissières de supermarchés dans une autre vie...

Blague à part, cela devrait nous permettre (quand on aura assez d'expérience donc des données en quantités) de faire des statistiques du style : quelles sont, sur un semestre, une année, les communes dont les dépouillements sont les plus demandés, quels sont les lecteurs les plus "consommateurs" ?

Un détail important : la société de services informatique locale à laquelle nous nous sommes adressés nous a fait adopter un logiciel "commercial" (APISOFT gestion commerciale) pour gérer une (petite) entreprise, qu'ils ont l'habitude de pratiquer avec leurs clients "normaux" (commerçants, artisans...) : ainsi on parle de « clients » et pas de lecteurs ou d'adhérents.

Nous, on utilise tout simplement le "module" de la gestion des stocks

- on a un stock 1 quand il y a quelque chose sur nos étagères ;
- on remplit un BL (Bon de Livraison) par client (= par lecteur) pour lequel on passe,

au guichet, à la douchette chaque document emprunté ;

- le stock concerné passe à 0 quand on sort la table demandée par exemple ;
- on réapprovisionne le stock à chaque retour/rendu de document ;
- on vérifie en fin de séance (sauf pour les prêts "extérieurs") que les stocks de chaque article est bien revenu à 1 ;

Je tiens à dire que tout cela ne se serait pas fait sans le travail de fond.

- Démarchage ;
- définition de nos besoins ;
- son propre apprentissage sur le logiciel à adapter ;
- saisie de nos 800 membres ;
- saisie initiale des articles gérés (leur libellé, leur contenu car une boîte consacrée au dépouillement d'une commune contient en général plusieurs brochures) ;
- impression des diverses étiquettes (membres du LG et articles gérés) ;
- étiquetage physique - des heures et des heures y ont été passées - des boîtes et livres ;
- formation de chacun des administrateurs qui tient nos permanences ou expos pour lui apprendre à faire les manip ;
- surveillance des premières expériences des uns et des autres (on n'a pas fini de se tromper parfois et d'apprendre...

Vous pouvez aussi gérer les cotisations de vos membres avec le logiciel qui s'appelle APISOFT « gestion commerciale »

Xavier Guyot, et Patrick Legrand, président et vice-président du Loiret Généalogique du Loiret Généalogique.

FLASH-FÉDÉRATION - N° 157

Note d'information périodique de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE

MAISON DE LA GÉNÉALOGIE®

Tour ESSOR 93 - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Association selon la loi de 1901 - SIRET N° 322 548 652 00039

Tél. : +33 (0)1 57 42 90 82 - courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> - <http://www.bigenet.fr>.

Directeur de la publication: Michel SEMENTERY.

Collaborateurs pour ce numéro : Jean-Yves HOUARD - Xavier GUYOT, Loiret Généalogique